



Droit des grands parents.. que puis je faire?

Par **stella060**, le **27/10/2008 à 16:44**

j'aimerais savoir ce que je peux faire pour continuer a voir ma petite fille..mon fils est séparé de mon ex belle fille qui est la mere et depuis qu'il est de nouveau en menage sa nouvelle compagne l'empêche de m'apporter ma petite fille afin que je puisse la voir..que puis je faire comme demarche car je crois que les grands parents ont des droits de visite..merci de votre aide

Par **lawyer 57**, le **27/10/2008 à 16:58**

Bonjour stella,
Vous devez saisir le JAF du tgi de résidence des enfants d'une demande de droit de visite pour grands parents.
Le mieux est de prendre attache avec un avocat qui saura vous conseiller et vous guider.